

Compte-rendu CDEN du 23 juin 2022

1- Rappel de la loi TAQUET promulguée le 7 février 2022.

Protection améliorée contre les violences. Fin annoncée des placements à l'hôtel.

Accompagnement possible jusqu'à 21 ans des enfants de l'Aide sociale à l'enfance (ASE).

Meilleur contrôle des professionnels de l'ASE, mais aussi augmentation de la rémunération des assistants familiaux.

La « loi Taquet » fait partie intégrante d'un processus de réforme de la protection de l'enfance, qui vise à une meilleure prise en charge des enfants sous protection administrative ou judiciaire. L'atteinte de cet objectif passe notamment par une amélioration du fonctionnement des Établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) ainsi que par la valorisation des professionnels de l'ASE, dont les assistants familiaux (autrefois nommés « familles d'accueil »).

2- Évolution des effectifs en Deux-Sèvres.

25500 élèves à ce jour (juste au-dessus de la Charente le département de la région le plus impacté par la baisse). Nous avons perdu 3700 élèves depuis 2016. A la rentrée 2022 nous allons en perdre très exactement 445. 65 % de nos écoles n'ont que 2 ou 3 classes.

3- Carte scolaire.

Nouvelle directive nationale : il ne peut y avoir plus de 24 élèves dans une classe accueillant des GS, CP et CE1 Cette année, année d'élections, nous n'avons pas de poste à rendre en Deux-Sèvres, donc le nombre des ouvertures correspond à celui des fermetures.

4 Fermetures : Cerizay élémentaire (effectifs 75 (CD classe dédoublée) taux d'encadrement 9,38 avant fermeture et 10,71 après)

Cirières primaire (effectifs 70 taux d'encadrement 17,5 avant fermeture et 23,33 après), bonification de classement pour le professeur des écoles partant n'ayant pu participer au mouvement

Loretz d'Argenton (effectifs 71 (hors CD) taux d'encadrement 17,75 avant fermeture et 23,67 après)

Val en Vignes (effectifs 32 (CD classe dédoublée) taux d'encadrement 8 avant fermeture et 10,67 après)

4 ouvertures : Mauléon élémentaire (effectifs 123 taux d'encadrement 24,60 avant fermeture et 20,50 après)

Plaine d'Argenson primaire (effectifs 83 taux d'encadrement 27,67 avant fermeture et 20,75 après)

Niort Mermoz maternelle (effectifs 60 taux d'encadrement 30 avant fermeture et 20 après)

agné primaire (effectifs 189 taux d'encadrement 27 avant fermeture et 23,63 après)

Décharge en plus Magné +0,17 Thouars Jaurès/Buisson +0,25, Niort G.Sand +0,22

Il n'y a pas de réserve de postes pour septembre.

Fusion d'écoles : Echiré : fusion de la maternelle avec l'élémentaire, Aiffres : fusion de Aubrac élémentaire avec V.Hugo élémentaire.

A la rentrée la classe ULIS de Bressuire est installée à Cerizay élémentaire et celle de St Maixent à St Martin de St Maixent

Au niveau des collèges 13 fermetures de classes (Argentonnay, Loretz d'Argenton, Cerizay, Champdeniers, Mazières en Gâtine, Menigoute, Niort Rablais, Niort Fontanes,

Niort Jean Zay, Prahecq – 2, Secondigny, St Varent) pour 9 ouvertures (Airvault, Celles sur Belle, Coulonges sur l'Autize, La Crèche, Lezay, Mauzé sur le Mignon, Niort Commynes, Parthenay, Thouars Rostand), pour information, une classe SEGPA sera ouverte à Parthenay à la rentrée 2023.

3- Nomination de Madame MACHADO comme DDEN sur la délégation de Parthenay

4- Un nouveau règlement départemental des écoles est proposé aux établissements des Deux-sèvres.

5- Le bâti scolaire étant vieillissant dans notre département, Madame la Préfète a annoncé qu'il y avait priorisation des Deux-Sèvres pour les aides de l'État à ce sujet.